

MARINGUES



Flash infos

Informations diverses

MISE EN PLACE DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 9 juin 2009 le passeport biométrique remplace le passeport électronique ; toutefois les passeports actuellement en circulation restent valables jusqu'à leur date de péremption.

Nouvelles mesures pour la délivrance du passeport biométrique :

- La règle de domiciliation disparaît : la demande de passeport n'est plus à déposer obligatoirement à la mairie du domicile mais dans une des 22 mairies du Puy-de-Dôme équipées de stations d'enregistrement (liste de ces communes disponible en mairie).
- Lors du dépôt de la demande, il sera procédé à la prise des empreintes des 8 doigts (doigts des 2 mains sauf pouce) ; cette mesure ne s'applique pas aux enfants de moins de 6 ans.
- Les demandeurs ont toujours la possibilité de faire réaliser les 2 photos d'identité demandées où ils le souhaitent. Certaines mairies pourront proposer la prise de photos mais sans remise de clichés.

A NOTER : les pièces à fournir pour déposer une demande de passeport biométrique sont identiques aux documents exigés auparavant pour l'obtention d'un passeport électronique, qu'il s'agisse d'une personne majeure ou mineure.

LA POSTE : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

A compter du 1^{er} janvier 2010, la Poste modifie les horaires d'ouverture au public du bureau de Maringues :

- Lundi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30
- Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Samedi : de 9h00 à 12h00

REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte d'une obligation légale (Code Electoral). Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre, dernier délai. Elle doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement à la commune. Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à accomplir.

CALENDRIER DES FOIRES ANNÉE 2010

4 Janvier : Les Rois

1^{er} Février : 1^{er} Lundi de Février

22 Février : Les Brandons

29 Mars : Les Rameaux

12 Avril : Quasimodo

10 Mai : Les Rogations

24 Mai : Lundi de Pentecôte

28 Juin : La St Jean

26 Juillet : Dernier Lundi de Juillet

6 Septembre : 1^{er} Lundi de Septembre

4 Octobre : 1^{er} Lundi d'Octobre

25 Octobre : Lundi avant Toussaint

29 Novembre : Dernier Lundi de Nov.

20 Décembre : Lundi avant Noël

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2009

Mercredi 14 Janvier

Mercredi 25 Février

Jeudi 5 Mars

Jeudi 26 Mars

Mercredi 29 Avril

Mardi 26 Mai

Mardi 23 Juin

Mardi 28 Juillet

Mercredi 23 Septembre

Mardi 27 Octobre

Mardi 8 Décembre

PERMANENCE DE BERNARD FAURE (Maire)

Monsieur le Maire reçoit les administrés chaque jeudi, à partir de 17 heures 30 jusqu'à 19 heures environ. Il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Pourquoi remettre en cause la démocratie de proximité ?

Le grand chantier de la réforme de l'architecture territoriale ouvert par le Président de la République, a été au cœur des débats tout au long de cette année 2009.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons pas encore ce qui sera retenu par le gouvernement, je dirai même que nous sommes dans le flou le plus complet.

Ce changement institutionnel fait l'objet de vifs débats au Parlement, dans les assemblées locales. Les élus (Maires - Conseillers généraux et régionaux - Députés - Sénateurs) n'arrivent pas à comprendre le but recherché et sont inquiets pour l'avenir de leurs collectivités.

Alors que dans la crise, l'Etat demande aux communes d'être à la fois des amortisseurs sociaux et des investisseurs de premier rang, cette réforme vise à rogner, voire à supprimer leur capacité gestionnaire et leur autonomie financière.

Chacun peut comprendre que pour être efficace, l'action publique locale gagne à être bien organisée, et conduite au plus près des citoyens. Notre système d'organisation territorial est complexe, touffu, enchevêtré et nécessite des clarifications.

Mais, s'il y a lieu de conduire une réforme, celle-ci doit se faire avec les élus, et non contre eux.

Les aspects touchant le domaine financier sont particulièrement incertains ; que vont devenir les dotations de l'Etat ? Seront-elles en baisse ? Et si oui, de combien ? Le système de péréquation sera-t-il refondu ? Avec plus ou moins de solidarité ? Y aura-t-il de nouveaux impôts pour les ménages ? Toutes ces questions ne sont pas tranchées.

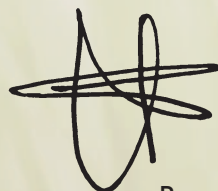
Le Congrès des Maires (17 - 18 - 19 Novembre) va-t-il apporter des éclaircissements ?

Dans un contexte de crise économique, financière et sociale, tous ces enjeux sont déterminants pour l'avenir de nos communes et par là même pour la vie quotidienne des habitants. Souhaitons que la commune demeure encore pour longtemps, la composante essentielle de notre démocratie et de la cohésion sociale car elle seule peut faire face à la diversité des problèmes auxquels sont confrontés nos concitoyens.

Vous trouvez dans ce bulletin bon nombre d'informations sur la vie de notre commune, et sur les travaux en cours.

Je veux terminer mon propos par le chantier de construction de l'observatoire à Lachamps ; l'opération avance et d'ici quelques mois, les scolaires et l'ensemble des Maringaises et Maringois pourront se rendre dans cette zone naturelle de 12 hectares environ, pour découvrir, observer la faune particulièrement riche et variée. Ce site ornithologique demande à être respecté ; c'est un lieu paisible, où de nombreuses espèces d'oiseaux vivent en toute liberté, avec sérénité et en parfaite harmonie avec la nature.

Enfin, je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, même si je sais que pour certains, ce ne sera pas le cas.



Bernard FAURE

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Comme il est de tradition la cérémonie des vœux aura lieu :

Salle d'Honneur - Place de la Mairie - Vendredi 8 Janvier 2010 à 19 h

Bernard Faure, Maire, les Adjointes et Conseillers Municipaux ont le plaisir de convier l'ensemble des Maringois et Maringaises à assister à cette rencontre.

Route de RIOM - 04 73 68 75 40

Cette année, le groupe Scolaire Anatole France accueille plus de 300 élèves répartis dans 12 classes, de la Petite Section de maternelle au CM2.

Cette augmentation des effectifs a entraîné des modifications dans l'organisation des classes.

Une salle de sieste a été créée à la place d'une salle de classe et une nouvelle salle de classe a été réalisée au premier étage. La salle du maître E a été déplacée au deuxième étage.

Après une première année de mise en place de l'aide Individualisée, le principe est reconduit dès le mois de septembre. Les deux heures permettent aux élèves rencontrant des difficultés de bénéficier d'une aide avec un enseignant avant ou après le temps normal de classe.

De nombreux projets sont à l'étude :

Un voyage d'une semaine au ski pour les CM1 et CM2, des classes USEP (rencontres sportives), un cross, des chorales, un défilé pour le carnaval, des rencontres défis-lecture au sein du Réseau d'Ecoles de Maringues pour les trois cycles, et d'autres initiatives plus ponctuelles.

L'école est aussi en contact avec la Médiathèque pour des actions communes.

L'équipe éducative remercie, au nom des enfants, la municipalité, l'association Pro-Patria, l'association de parents ainsi que les parents volontaires, pour l'aide qu'ils apportent au quotidien.

Calendrier des vacances scolaires

Toussaint	Du vendredi 23 octobre au mercredi 4 novembre*
Noël	Du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier
Hiver (zone A)	Du vendredi 12 février au lundi 1 mars
Printemps (zone A)	Du vendredi 9 avril au lundi 26 avril
Début des vacances d'été	Jeudi 2 juillet

* Le mercredi 4 novembre sera travaillé en compensation du vendredi 14 mai libéré.

Horaires : 8h45-11h45 / 13h15-16h15.
Les portes sont ouvertes 10 minutes avant.

La dictée d'ELA

Le lundi 5 octobre à 10h à l'école Anatole France de Maringues

A cette occasion, Isabelle FIJALKOWSKI, internationale et cadre technique sportif de Basket Ball, s'est faite le professeur des élèves le temps de la lecture du texte de Guillaume Musso.

Comme les centaines de milliers d'élèves inscrits à la dictée d'ELA, l'école Anatole France de Maringues s'est impliquée dans cet événement national, parrainé par Zinedine Zidane. La 6^{ème} édition de la dictée, rédigée par l'écrivain Guillaume Musso, était destinée à faire parler de maladies méconnues : les leucodystrophies.

Fondée en 1992, ELA regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques orphelines qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux central. Chaque semaine en France, 3 à 6 enfants (20 à 40 en Europe) naissent atteints de ces terribles maladies toujours incurables.

La dictée d'ELA est à la fois un moyen original de sensibiliser le plus grand nombre à la maladie et au handicap, et une ressource essentielle pour cette association.

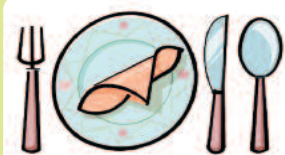
Toutes les classes du cycle 3 ont participé à cet événement qui se poursuivra par l'organisation d'un cross dans le courant de l'année au profit de l'association ELA, dans le cadre du devenir citoyen des élèves.



Réfection d'une classe au premier étage

Du fait de la modification de la répartition des classes, l'ancienne salle des maîtres a été récupérée pour y installer une classe au 1^{er}.

L'équipe municipale des peintres en a profité pour la remettre à neuf pendant le mois de juillet.



Petit changement au restaurant scolaire

Depuis la rentrée, après le départ à la retraite de Danielle COTTET, c'est Véronique CHABERT qui l'a remplacée au restaurant scolaire pour servir avec son équipe les repas, en moyenne, de 130 enfants entre 11h45 et 13h et assurer l'entretien des locaux.



Le passage de témoin

Mais que cachent ces rideaux rouges à l'entrée de l'école ?

Un nouveau local pour la sieste des petits.

Du fait de l'augmentation prévue des effectifs en maternelle, les locaux attribués pour la sieste des plus petits n'étaient plus assez grands et la surveillance compliquée.

Une salle de classe a été récupérée pour accueillir plus de 30 lits.

Pour faire le noir, 18 rideaux occultants ont été achetés et posés.

L'achat de 15 lits supplémentaires a été nécessaire avec la literie adaptée.



Les écoliers vont passer sous la devise de la République

Suite à la suggestion des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale), de faire figurer sur le fronton de l'école les valeurs républicaines : Liberté Egalité Fraternité et vu son attachement à ces valeurs, la municipalité a répondu favorablement.

Depuis les vacances de Toussaint, c'est chose faite. Après l'élaboration de la maquette, ce sont les agents des services techniques qui ont réalisé et assemblé les lettres. Ensuite après

réfection de la poutre support ils ont procédé au montage à l'entrée du groupe scolaire Anatole France.

Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national.

Quelques définitions

Liberté

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793" définit ainsi la liberté : « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait ».

Égalité

Selon la déclaration des droits de l'homme de 1795 : « L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs. »

Fraternité

Troisième élément de la devise de la République: « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir »



Pour les plus grands c'est déjà la routine

Les tout-petits ont fait leur rentrée à la maternelle sous le regard ému de leurs parents pour qui c'était un véritable défi à relever : il n'était pas question de rater la rentrée scolaire de son enfant.



ECHOS DE L'OMBELLE

LES ARTISTES DE L'OMBELLE EXPOSENT A LA MEDIATHEQUE

Une vingtaine de peintres et de décorateurs, résidents au sein de la maison de retraite, ont exposé leurs œuvres à la médiathèque des Ducs de Bouillon du 27 juillet au 15 août.

A travers cette exposition, les résidents ont traduit leurs émotions et leur vision d'un monde proche de la nature qui fut le leur autrefois.

Cette exposition a été très appréciée par les marinois ; elle démontre qu'à tout âge et souvent malgré des signes de dépendance, l'art n'a pas de frontière et reste accessible à tous.



UN PROJET ARTISTIQUE POUR UNE ACTION HUMANITAIRE

Actuellement, les peintres résidents à l'Ombelle, avec le concours avisé d'Audrey Amidieu et de Catherine Cornil, confectionnent des livres abécédaires peints, décorés et vernis à destination d'enfants du Sénégal par l'intermédiaire de l'association « Vivre en Brousse » qui se chargera de l'acheminement et de la distribution.

Ces livres à la fois ludiques et éducatifs permettront à des enfants du tiers monde d'apprendre à lire. De plus, cette action humanitaire créera des liens intergénérationnels et contribuera à apporter un peu de bonheur à ces enfants.

La présidente de l'association, Madame Martine Moy, est venue, cet été, expliquer aux résidents de l'Ombelle les actions menées par l'association au sein du village Mbourg situé à 80 km de Dakar.

DES SEANCES D'INITIATION A L'INFORMATIQUE AU COURS DE LA SEMAINE BLEUE

La semaine bleue, semaine de sensibilisation aux problématiques des personnes âgées, du 19 au 25 octobre a permis de faire découvrir aux résidents de l'Ombelle l'informatique à travers une exposition sur les moyens de télécommunication des années 1980 à nos jours.

En effet, chaque résident a pu apprendre à surfer sur internet avec l'aide des animatrices. Devant l'intérêt et le succès de cette manifestation, de nouvelles séances seront programmées dans un proche avenir.

LE CONCOURS D'ARCHITECTES EST LANCE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT A L'OMBELLE

En vue de retenir le cabinet d'architecte qui réalisera la construction du nouveau bâtiment, le jury de concours de l'établissement s'est réuni une première fois le 16 septembre pour sélectionner les trois cabinets qui seront amenés à concourir.

Les trois cabinets d'architectes sélectionnés sur les 35 qui se sont présentés sont tous de la région clermontoise à savoir : le cabinet Fabre et Speller, l'atelier Imagine Imholz, le cabinet Bertrand Lavarenne.

Ils devront présenter différentes esquisses et plans en trois dimensions ; le tout de façon anonyme sous contrôle d'un huissier de justice. La sélection finale a eu lieu le mercredi 02 décembre 2009 à l'Ombelle.



Prix de la ville de Maringues



Cette année le quinzième SALON d'AUTOMNE organisé par La « BOITE A COULEURS » atelier d'art de l'association PRO PATRIA s'est déroulé les 24 - 25 - 26 octobre 2009.

Cette manifestation culturelle qui réunit des peintres, des sculpteurs, des photographes, soit environ 200 œuvres exposées dans la Salle d'honneur de la Mairie attire de nombreux artistes et visiteurs de tout le département et au-delà.

François-Noël MARTIN - collagiste - affichiste POP-ART de Billom - était l'invité d'honneur de ce salon.

Pour cette occasion un jury constitué par la commission « Affaires Culturelles » a décerné le 8^{ème} prix de la ville de Maringues.

Six membres le composaient sous la présidence de Monique BESSON.

3 personnes de la commission et 3 personnes qualifiées habitant Maringues :

Mesdames Anne-Lise ROUX, Myriam LECRIT, Cécile SAURET, Isabelle BITEAU, Messieurs Didier JOVET, Yves RAILLIERE.

Ce jury est passé le vendredi soir 23 octobre pour évaluer et noter les œuvres - seules les peintures étaient concernées et toutes les techniques étaient représentées.

Pour plus d'équité, les œuvres du gagnant de l'année 2008 et celles du membre du jury qui exposait n'étaient pas notées.

Ce 8^{ème} **PRIX DE LA VILLE DE MARINGUES** a été attribué à l'artiste :
JEANNE-MARIE REYNARD de **PONT-DU-CHATEAU** avec la note de 16,16
pour **PROMENADE N° 3** (triptyque avec techniques mixtes)

Journée du Patrimoine

19 et 20 septembre 2009

Pour ces deux journées du patrimoine, l'Hôtel des Ducs de Bouillon (médiathèque) et l'Eglise étaient ouverts au public. Une quarantaine de personnes extérieures à Maringues sont venues visiter notre patrimoine.

Les visites du bourg et de l'atelier du tanneur organisées par l'office de Tourisme de RIOM-LIMAGNE ont très bien fonctionné puisque sur les 2 visites de la journée du dimanche 100 personnes se sont promenées dans nos rues.

Maringues constitue un point d'attrait indéniable pour ces journées.

CINÉ PARC

Dates des projections pour 2010

Séances à 20h30 : Mardi 12 janvier, 2 février, 23 février, 16 mars, 6 avril, 27 avril, 18 mai, 8 juin, 21 septembre, 12 octobre, 2 novembre, 23 novembre, 14 décembre.

Séances à 21h : Mardi 29 juin, 20 juillet, 10 août.

Séances jeune public à 15h : Mardi 23 février, 20 avril.



Pour chaque séance, un programme est à votre disposition à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque.

La Médiathèque

Envie de lire dans un endroit tranquille, besoin de consulter des livres de référence pour des recherches scolaires ou tout simplement pour le plaisir d'apprendre... envie de choisir un bon livre ...poussez la porte de la médiathèque : la culture est à vous !

Lundi de 10 h à 12 h - Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Vendredi de 15 h à 19 h - Samedi de 10 h à 12 h

Envie de musique, d'un bon film ...
Votre médiathèque est aussi un espace multimédias avec :

260 CD

(chansons françaises - jazz - rock - musique classique
musiques du monde - musiques de film ...)

20 CD Jeunesse, 30 CD-ROM adultes et jeunesse, 70 DVD adultes et jeunesse

Le Médiabus de la Bibliothèque Départementale de Prêts vient à notre rencontre une fois par trimestre, vous pouvez transmettre vos suggestions à nos bibliothécaires.



Les animations du dernier semestre :

Les Chats dans la littérature :

De tout temps, les chats ont inspiré les auteurs – Adoré ou haï, cet animal ne les a pas laissés insensibles et a engendré des pages et des pages de la littérature française et étrangère.

Nous lui avons consacré deux journées :

- le 27 mai avec « L'heure du Conte » Irma Quinet a raconté plusieurs Histoires de chats aux enfants
- le 29 mai : C'est un public d'adultes qui a apprécié et applaudi Prévert, Colette, Baudelaire, Loti, Stenberg, et autres contes alsaciens, lu avec talent et conviction par Jacqueline, Josette, Caroline, Simone, Vanessa et Cécile, bénévoles, employées et conteuses d'un jour.

A l'espace jeunesse :

Les Raconte-Tapis font la joie des petits adhérents de la médiathèque mais aussi des élèves de l'école Anatole France et des plus petits du RAM.

Le 17 juin le monstre « Grufalo » était à la médiathèque et Irma Quinet le présentait à tous.

Le 30 septembre c'est « Roule-Galette » qui a séduit notre jeune public toujours avec la connivence d'Irma !

En juin, les élèves de 5^{ème} du Collège St Joseph ont exposé leur travail effectué autour du cuir- Après une visite à l'atelier du Tanneur, les élèves ont réalisé des lettrines sur cuir.

En Octobre, Irma Quinet a partagé son art de conteuse avec les élèves de 6^{ème} du Collège Louise Michel . Elle leur a appris à construire un raconte-tapis et à imaginer et raconter une histoire autour de ce support.

A l'espace Adultes :

Le 10 octobre : le Contrôle Qualité des Familles en Délire est venu s'installer à la Médiathèque.

Cette tournée organisée par le Conseil Général avec les deux comédiennes de la Compagnie « Lecture à la carte » Monique Jouveny et Rachel Dufour invitait les spectateurs à découvrir la littérature contemporaine.

Cette lecture spectacle, humoristique et décalée, sur le thème de la Famille, avec des textes savoureux d'Anna Gavalda, François Cavanna, Annie Saumont, Roy Lewis, Isabelle Sojfer... a enchanté le public qui a participé avec bonne humeur au jeu de rôles des comédiennes.



D'octobre 2009 à mars 2010 :

6^{ÈME} EDITION DU PRIX LITTÉRAIRE « CLASSE POLAR »

avec l'ABLF, Association des Bibliothèques du Livradois Forez

Le thème cette année : « **Meurtres en Famille** »

5 romans « policier » à lire pour choisir par ordre de préférence trois romans parmi la sélection :

L'ombre de la chute de Mark HENSHAW et John CLANCHY

Les feuilles mortes de Thomas H. COOK

La mémoire du sang de Greg ILES

Lemmer, l'invisible de Deon MEYER

Shadow man de Cody Mc FADYEN

Comme chaque année les bibliothécaires tiennent à votre disposition les ouvrages à lire.

A vous de faire le bon choix, bonne lecture et que le meilleur gagne !

Salle d'exposition (sous-sol)

Cette salle d'exposition est un lieu de rencontre avec toutes les formes d'arts et avec tous les artistes qu'ils soient confirmés ou débutants.

Ce n'est plus l'apanage des grandes villes d'avoir des galeries d'art ! Dans les villages aussi l'art s'expose et les habitants apprécient.

A Maringues, vous avez la possibilité d'en découvrir toute sa diversité : pictural, sculptural, photographique ...vous avez la possibilité d'échanger vos impressions avec les artistes présents.

Il vous suffit d'être curieux et de descendre quelques marches !



Nous y sommes, le projet de la nouvelle salle omnisports et d'animation se concrétise.

Il nous paraît intéressant de revenir sur la naissance de ce nouvel équipement en rappelant que l'étude de faisabilité s'est déroulée sur 2 ans, temps que nous avons mis à profit pour définir les besoins de chacun et les services que ce nouvel équipement pouvait apporter et bien sûr en planifier le financement.

I - La réalité des besoins

Notre complexe sportif était déjà d'un bon niveau.

Autour des installations existantes, le terrain de foot et les vestiaires, les terrains de tennis, est apparue la halle de sports en 1985.

C'était la 1^{ère} salle municipale dédiée aux sports dont la pratique est grandement potentialisée en structure couverte : basket, gym, tennis, puis volley et hand qui ont vu le jour dans la foulée.

Devant l'embouteillage des plannings d'utilisation de cette salle occupée tous les jours de la semaine par les associations de 17h à 22h30, les scolaires des deux collèges le reste de la journée, les week-ends réservés aux compétitions, nous avons, en 1999 construit la salle dédiée à la gym ainsi que des vestiaires pour le foot attenants au nouveau terrain.



Appel d'offres (2^{ème} consultation)

3 lots ont été attribués dans le cadre de la procédure adaptée. Il s'agit du lot « électricité », déclaré sans suite lors de la 1^{ère} consultation, et les lots VRD et Espaces verts non prévus initialement.

Lot 14 Electricité - CHASSAGNE
(Maringues) - 75.968,40 € H.T.

Lot 16 VRD - PHELINAS
(Volvic) - 101.772,70 € H.T.

Lot 17 Espaces Verts - JARDINAN
(Aulnat) - 7.606,00 € H.T.

Le Syndicat d'Electricité et de Gaz du PDD (SIEG) va intervenir dans cette opération, en qualité de Maître d'ouvrage, pour l'éclairage des tribunes extérieures et de l'aire de jeux. Le coût s'élève à 69.000 € H.T. ; la commune aura à sa charge 45 % soit 31.050 Euros, versés au SIEG sous forme de subvention.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise CHASSAGNE, qui sera le sous-traitant de CEGELEC.

En même temps la restructuration de la maison des associations avec une salle spécifique pour la musique a été réalisée.

L'évidence d'un complément à ces structures naît d'un double constat, d'abord la démographie, en effet la population de Maringues en particulier mais aussi de la Communauté de Communes a largement augmenté, pour preuve l'évolution des effectifs au groupe scolaire et au collège (100 élèves de plus en deux ans) dont l'agrandissement est décidé par le Conseil Général dans les 3 ans.

Les structures existantes ont aussi boosté les associations dont les besoins actuels sont beaucoup plus importants qu'il y a 20 ans.

2- Définition des missions

Dans sa structure, ce nouvel équipement répond à 3 missions :

- une tribune pour le stade de foot-ball (environ 300 places) et le deuxième terrain éclairé qui permettront, on l'espère, à l'USM de se maintenir encore longtemps au niveau régional et d'assurer la pérennité de son école de foot, et aussi une autre façon de regarder les matchs pour ses supporters.
- une salle de sports dont les normes permettront la pratique de la compétition à toutes les disciplines ; sa mission principale est de mettre les associations dans des conditions de développement qu'elles ont la capacité à assumer au vu du potentiel démographique et de l'expérience acquise en matière de gestion.
- une salle d'animation qui dotera la Commune d'une enceinte de capacité intermédiaire entre la salle des fêtes (200 personnes) et la halle de sports (700 personnes). Cette nouvelle salle pourra accueillir des festivités culturelles d'importance qui ne peuvent pas se dérouler dans nos salles actuelles.

Aujourd'hui ce n'est plus un projet, les travaux ont débuté en avril.

Ils se déroulent dans de bonnes conditions climatiques avec des entreprises de gros œuvre de qualité.

Les murs de la partie sanitaire et la salle sont construits, les fondations du coté accueil sont coulées, le chauffage et l'électricité vont aussi commencés, les tribunes et la charpente vont être posées dans les jours qui viennent. La couverture devrait être terminée pour la fin de l'année.

Les forages pour la géothermie sont prévus pour janvier.

La fin des travaux est envisagée pour fin 2010.



Plan de financement

Tous les partenaires financiers sollicités pour apporter leur concours dans la réalisation de cet important projet ont répondu favorablement.

Nous sommes à ce jour en possession des arrêtés de subvention.

Conseil Général : au titre de Contrat Local Développement de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier

875.000 €

Conseil Régional : dans le cadre du contrat régional de Développement durable du territoire Auvergne + du Pays de Vichy - Auvergne.

400.000 €

Et au titre du programme des Equipements Sportifs de proximité

400.000 €

Et au titre du programme "Promotion du Bois dans la construction"

30.000 €

Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier

Fonds de concours

250.000 €

Fédération Française de Football :

(Ligue de Football Amateur)

25.000 €

Total des aides obtenues = 1.980.000 €

Soit près de 80% du coût prévisionnel HT (2.500.000 Euros)

Des changements dans le personnel communal

L'année 2009 a vu le départ de trois agents :

Patricia FRAISSE

Recrutée en 1985 pour assurer le nettoyage et le gardiennage de la halle des sports, elle a ensuite été en septembre 1990 affectée à la cantine scolaire. Donnant toute satisfaction dans cet emploi, très motivée et particulièrement attachée aux enfants, elle a dû en raison de problème de santé être reclassée Agent du Patrimoine à la médiathèque en septembre 2000.

Elle a occupé ce poste jusqu'en mai dernier où elle a cessé toute activité.



Danièle COTTET

Entrée au sein des services municipaux en octobre 1999 au groupe scolaire, elle a été nommée agent à la cantine. Elle a occupé cet emploi pendant 10 ans et en fin d'année scolaire (juin 2009) elle a demandé à partir en retraite.



Marie-Jo BARDET

Pendant plus de 20 ans, Marie-Jo Bardet (recrutée en avril 1989 pour un remplacement) a occupé d'importantes fonctions au sein de notre collectivité. Chargée de la comptabilité, de la paie, du suivi budgétaire et plus largement de tout ce qui touche le secteur des finances, elle a fait preuve de beaucoup de sérieux, de compétence et d'efficacité.

Marie-Jo Bardet nous a quittés pour prendre la direction de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat.

Au cours d'une cérémonie organisée pour leur départ en présence des membres du Conseil Municipal, de leurs collègues, familles et amis, Bernard Faure retracera leur carrière.

Souhaitant à Patricia et Danièle bon repos et bonne réussite à Marie-Jo dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.



Trois nouveaux agents ont été recrutés en 2009. Il s'agit de :

- Véronique CHABERT au restaurant scolaire.
- Vanessa EGEA aux services administratifs chargée des finances.
- Cengiz BOKZUS aux services techniques,
il a la responsabilité des contrats aidés recrutés dans le cadre du programme départemental d'Insertion.

A tous les trois, nous leur souhaitons bienvenue dans la commune et bonne réussite dans le déroulement de leur carrière.



a) Les travaux de remplacement du transformateur place de l'Abreuvoir sous les appartements de l'OPHIS au Beffroi, viennent d'être réalisés par l'entreprise CEGELEC. Une partie de l'alimentation de ce nouveau transformateur est enfouie dans la traversée de la place. Le coût de ces travaux est totalement pris en charge par le SIEG.

b) L'installation d'une colonne à verre supplémentaire sur le territoire communal a été demandée et obtenue au SBA. Son implantation se trouve sur le parking du complexe sportif, route de Vichy. Dans le cadre du tri c'est un plus pour tous les utilisateurs des installations, que de pouvoir déposer les verres à proximité, à une condition que cet acte soit bien fait, dans le container et non dans des sacs ou cartons au pied de celui-ci. Là aussi un peu de civisme s'impose !

c) Rue du Champ Raynaud : Au nord-ouest du bourg de Maringues, elle dessert dans un nouveau quartier un bon nombre d'habitations. Pour faciliter l'accès, des travaux de goudronnage s'imposaient.

Une consultation d'entreprises a été lancée. L'entreprise EUROVIA a été retenue, car la moins disante pour la somme de 57123,50 € HT.

Après décaissement et remise en forme du chemin, une bonne couche de concassés a été écartée, tassée et tout ça recouvert d'un bicouche en partant de la rue de La Maison Blanche, à la rue du Thuel après le pont d'Andoux. Des bordures de trottoir sont posées du côté des habitations, du remblai est prévu de chaque côté pour bien retenir la bande de roulement.

d) Dans le cadre de la sécurité routière la municipalité a demandé au Conseil Général d'instaurer une limitation de vitesse dans la traversée du village de La Côte Rouge sur la RD 224D. Cette mesure a pris effet depuis le 16 juillet 2009 et s'impose à 70km/h sur une distance de 620 mètres.

e) Logements sociaux rue Gabriel Boudet : Une réunion a été organisée avec tous les habitants de la rue de l'Enfer et des environs le 27 août à 18 heures pour leur présenter le projet d'habitat. La 2^{ème} phase du planning : Travaux de démolition des bâtiments, sauf la maison d'habitation, viennent d'être réalisés. Après une consultation organisée dans le cadre d'une procédure adaptée, 7 offres ont été reçues. L'entreprise retenue, la moins disante est CHOSSIERE pour un montant de 10251,55 € HT (le coût prévisionnel était de 29000 € HT). Ces travaux pris en charge par la commune ont eu lieu mi-septembre.





f) Dans le cadre de la sauvegarde de la faune et la flore la municipalité a veillé à ce que le secteur Lachamp soit, après extraction du gravier et du sable dans les carrières, remis en état comme prévu avec des étangs arborés, entourés par des allées de balade et de curiosité, envers les oiseaux et les plantes. Selon la LPO ce sont 227 sortes d'oiseaux qui logent dans ce secteur. Les élus communaux s'étaient engagés pour rendre le coin plus curieux et plus attractif, à construire un observatoire qui pourra être utilisé par les scolaires et les amoureux de la nature. Ce bâtiment est construit sur 2 niveaux, une partie béton réalisée par nos agents du service technique en régie directe, au dessus de la dalle une partie bois avec des hublots d'observation et en couverture une belle charpente traditionnelle à 4 pans.

g) Suite à la visite des locaux de la caserne de gendarmerie, le Maire de Maringues, l'adjudant chargé des affaires immobilières au groupement de gendarmerie de Clermont et l'adjudant de brigade, ont établi une liste de travaux à réaliser sur une période de 3 années selon une programmation tenant compte des priorités et des possibilités financières.

La municipalité s'est engagée à intervenir à l'automne 2009 pour :

La réfection de l'escalier extérieur de l'entrée des familles.

La réfection de l'escalier extérieur pour l'accès aux bureaux, avec la mise en place d'une rampe pour les handicapés.

Le remplacement des robinets de radiateurs de chauffage dans tous les logements.

L'installation d'un chauffe-eau et de 2 mitigeurs sur 2 lavabos.

h) Les travaux d'agrandissement de notre cimetière ont débuté. Le mur de clôture est en cours de réalisation, les agents des services techniques maçons, serruriers sont en pleine action.

Ce mur est construit en béton armé, banché à 20cm de large, 20 blocs de béton de 2,30m de haut et de 1,40m de long espacés de 5,30m. Ensuite dans l'espace, une base en béton est coulée sur une hauteur de 70cm qui relie 2 blocs. Cette base est surmontée par une clôture en fer avec des barreaux de 18cm de diamètre fixés sur 3 longerons horizontaux en fer rectangulaire de 50x20cm. La longueur totale de cette clôture est de 130m, une dénivellation de 1,50m se récupère en décalant la base à plusieurs niveaux.

Conseil Général : Aide au logement

Lors de sa session du 23 Juin 2009, le Conseil Général a décidé de simplifier l'avance remboursable aux particuliers qui souhaitent construire ou rénover une habitation de plus de 20 ans.

Désormais, l'avance octroyée est d'un montant unique de 3000 Euros. Elle est remboursable sur 7,5 ans (soit 30 trimestrialités) à raison de 100 Euros par trimestre.

Le minimum des travaux aidés est de 4500 Euros.

Les imprimés de demande sont à retirer en Mairie

Défibrillateur

La commune s'est équipée d'un défibrillateur

Chaque année, en France, plus de 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Seules 3% des victimes survivent. C'est bien trop peu car un arrêt cardiaque n'est pas irréversible : le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire.

Dans la rue ou à domicile tout se joue avant l'arrivée des secours, dans les dix premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque. La vie de la victime dépend donc des témoins éventuels de l'accident et de leur capacité à intervenir.

Cela suppose que les français soient bien plus nombreux à se former aux gestes de premiers secours et que de plus en plus de défibrillateurs soient accessibles dans les lieux publics.

Les choses bougent : la nouvelle législation qui permet depuis mai 2007 à chaque citoyen d'utiliser un défibrillateur a incité plusieurs centaines de collectivités locales à s'équiper et à former la population.

A Maringues, c'est chose faite...

Depuis peu, la commune est équipée d'un défibrillateur semi-automatique destiné au personnel non médecin. Il est facile à utiliser. Installé au complexe sportif et associatif, il est à la disposition de tout public et notamment les utilisateurs des locaux et installations sportives pour les manifestations, compétitions, entraînements, réunions... Il est accessible sept jours sur sept, de 8 à 22 heures.

Le modèle acquis par la commune est identique à celui utilisé par tous les sapeurs pompiers du département et la plupart des administrations.

Le coût de cet équipement est de 1310.78 Euros HT. Le conseil général a accordé une subvention de 655.39 Euros, soit 50% du montant.

Une formation sera dispensée par les pompiers aux divers utilisateurs.

Trois gestes simples font la différence :

Appeler les secours - Masser - Défibriller

Trois gestes qui peuvent sauver une vie.

Bilan du Don du Sang 2009

Le 03 juillet : 40 personnes se sont présentées dont 3 nouveaux donneurs.

Le 24 septembre : 42 personnes se sont présentées dont 3 nouveaux donneurs.

Pour l'année 2010, les dates des collectes seront les suivantes :

Judi 07 janvier de 17h00 à 19h30
Vendredi 02 juillet de 8h00 à 10h30



Donner son sang; un geste simple et généreux qui peut aider à combattre la maladie ou à sauver la vie.

Salles d'honneur et annexe.
Place de la Mairie

Restos du cœur : Campagne 09/10



Comme chaque hiver, les Restos du Cœur vont procéder à la distribution de repas, destinés aux personnes les plus démunies de notre secteur.

Cette distribution débutera le 30 novembre 2009 et se poursuivra jusqu'à fin mars 2010 les lundi et jeudi après-midi, à partir de 14h30.

C'est dans une atmosphère chaleureuse que l'équipe de bénévoles, sous la houlette de Lucette Combarous, accueillera les personnes inscrites et ayant droits à cette aide alimentaire.

Cette aide ne se limite pas aux repas, un vestiaire est aussi à leur disposition, ainsi qu'une aide matérielle dans certains cas.

Les inscriptions et la distribution auront lieu au kiosque, où pendant l'hiver diverses animations seront organisées :

- groupe musical, danses,
- après-midi « crêpes » ...

Un moment de convivialité et de gaîté qui est bien apprécié

Repas à domicile

Un service régulier ou occasionnel, des repas équilibrés, variés, livrés chauds, élaborés à la maison de retraite « l'Ombelle ».

Tarifs pour l'année 2010

Le repas de base :

6,50 Euros (une entrée + un plat)

+ un complément :

7,50 Euros (+ un potage ou autre)

Pour tout renseignement :

le secrétariat de Mairie au 04 73 68 70 42

Ecoute information ALZHEIMER

Créé en 2006 par la Direction d'Action Sociale du Groupe Prémalliance en partenariat avec l'Institut de la maladie d'Alzheimer et SOS Amitié, ce service propose l'écoute, l'orientation, l'échange pour tout ce qui concerne cette maladie qui touche de nombreuses familles.

Un seul numéro : 0811 740 700

Au cours de l'année, 6 personnes de passage dans notre commune, ont pu trouver un peu de confort le temps d'une nuit ou deux, grâce à notre point d'accueil de la maison sociale.

Un jumelage dignement fêté.

Cette année la fête annuelle avait un caractère exceptionnel avec le 25^{ème} anniversaire du jumelage et le 10^{ème} anniversaire des chronos de Maringues. L'organisation de ces trois jours de festivité a mobilisé beaucoup de personnes avec la commission du jumelage composée d'une quinzaine de membres, les associations et le personnel de la mairie.



LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE :

A 16 heures la commission de jumelage et les familles d'accueil recevaient les correspondants allemands au stade autour d'un buffet et de rafraichissements.

En plus des 28 musiciens arrivés le matin qui campaient au complexe sportif, les 38 personnes d'Hofgeismar et de Kelze retrouvaient leurs amis maringois ou faisaient connaissance avec leurs nouveaux hébergeurs.

A 19 heures, avec les maringoises et les maringois tout le monde se retrouvait sur la place rue de Montgacon pour la signature de la charte commémorant le 25^{ème} anniversaire du jumelage.

Après un discours relatant l'historique de ce jumelage, Heinrich SATTLER maire d'Hofgeismar, Reinhold Jäger adjoint de Kelze et Bernard FAURE maire de Maringues signaient la charte officielle.

La municipalité de Maringues a voulu marquer cet événement d'un symbole fort et durable et c'est ainsi, que sous un feu d'artifice très sonore, les personnalités inauguraient le "nouveau SQUARE HOFGEISMAR KELZE" et un monument avec une magnifique fresque faite par Didier JOVET peintre maringois.

Ce fut un moment très fort de la fête, très apprécié par nos correspondants allemands qui ont été très touchés par ce geste d'amitié.

C'est aux ateliers municipaux que tous les invités pouvaient discuter et échanger autour d'un buffet agrémenté par de la bière et des saucisses offertes par nos invités.

Vers 21 heures de nombreux enfants déguisés ouvraient la retraite aux flambeaux sur deux musiques suivis des pompiers et de la population ; plus de 500 personnes ont parcouru le lotissement du Bouchet jusqu'à la halle en centre ville.

Jusqu'à 23 heures, les enfants mais également les adultes ont pu applaudir les tours et les sketches de l'illusionniste Phildéric.

Les premiers brocanteurs s'installaient sur le boulevard du Chéry !!!!

LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE :

Dès le levé du jour, plus de deux cents exposants investissaient les rues pour le vide grenier géant et toute la journée une foule importante déambulait devant les étalages.

Isabelle AUGET et Frédéric MOULIN avec l'aide d'éleveurs de la région présentaient une véritable collection de poules, de pigeons, de lapins de races originales sous la halle.





A 13 heures le premier coureur partait pour le 10^{ème} anniversaire des Chronos de Maringues. Cette manifestation organisée par Les Cyclotouristes Montferrandais, fut un réel succès avec plus de 200 coureurs pour la course en individuel du samedi et 57 équipes pour la course par équipe de 4 du dimanche matin. Malgré de véritables combats, aucun record ne tombait, et les co équipiers de Jeannie Longo ne faisaient que 3^{ème} à la course par équipe. Le maringois Jean-Yves PONCETTA améliorait son temps de 30 secondes et terminait à la 2^{ème} place des plus de cinquante ans.

A partir de 14 heures, les animations se passaient place du foirail et au plan d'eau :

avec un concours de pêche et une cinquantaine de pêcheurs.

une démonstration de chiens de sauvetage qui après un échauffement au sol ont fait leur prestation dans le plan d'eau.

une initiation à la boule lyonnaise.

Après la remise des prix de la course cycliste, les premiers convives se retrouvaient sur la place de la mairie pour la truffade géante cuite au feu de bois.

A 21h45, commençait le spectacle du groupe BORSALINO avec l'artiste transformiste MINICILS. Le public très participatif a applaudi la prestation d'une grande qualité avec de nombreux costumes et des chorégraphies très variées.

Ce spectacle d'une grande qualité a duré 2h30mn.

LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE :

Toute la population avec les invités allemands avait rendez-vous au complexe sportif pour l'apéritif concert animé par les Enfants de la Limagne et la fanfare d'Hofgeismar.

Le maire d'Hofgeismar et les maires de la communauté de communes Limagne Bords d'Allier ont pu remettre les trophées des courses cyclistes offerts par cette dernière.

A 15h30 commençait le défilé des chars confectionnés et animés par les associations de la commune. Une quinzaine de chars décorés sur le thème du cinéma ont parcouru les rues de la cité jusqu'au foirail pour un regroupement.

Avant le concert de clôture du défilé, Bernard FAURE et le jury de la commission chargée du concours des maisons fleuries remettaient les prix aux 21 participants.

Ces trois jours de fête se sont terminés par un magnifique feu d'artifice sonorisé qui embrasait le plan d'eau avec des rideaux géants dorés, des boules de feu rouges sur l'eau et des fusées toutes plus colorées les unes que les autres.

Le lundi matin, après un tour de marché pour acheter les produits régionaux, les maringois accompagnaient leurs hôtes au complexe sportif pour le départ.

C'est avec un petit pincement au cœur et même quelques larmes que tout le monde se saluait et s'embrassait, des souvenirs plein la tête se promettant de s'écrire et de se revoir.

Le concours des maisons fleuries

Cette année ce sont 21 maringois qui ont participé au concours des maisons fleuries (8 dans la catégorie des balcons et 13 dans la catégorie des jardins et maisons).

Le jury composé de Chantal FAURE, Suzanne VELLA, Myriam LECRIT, Robert DUMAS DE VAULX, Robert CLAUD, Carle PENARANDA, Serge FRAISSE et Laurent LEBON a fait deux visites et a noté les participants suivant 8 critères.

Cette année encore, les concurrents ont fait de gros efforts pour décorer leurs jardins et balcons.

Les trois premiers dans la catégorie des balcons fleuris :

M^{me} BONNEAUD Martine, 11 rue du Chéry / M^{me} PFISTER Denise, Bd du Foirail
M^{me} TIXIER Yvette 15 Bd Bergounoux

Les trois premiers dans la catégorie des jardins et maisons fleuries :

M^{me} GAGNEVIN Yvette à Vensat / M^{me} ALEXANDRE Florence Rue des Peyrouses
M^{me} CHOSSON Jacqueline 16bis rue de l'Enfer

La remise des prix s'est déroulée au cours de la fête annuelle, le dimanche, après le défilé des chars.

Le Maire a vivement remercié

les 21 concurrents qui participent à l'embellissement de nos quartiers, de notre cité et des villages.

Cérémonie du jumelage à Hofgeismar



Une délégation d'une dizaine de maringoises et maringois s'est rendue à Hofgeismar le 12 juin 2009 pour la grande fête annuelle de la ville et de la région.

Le samedi 13 juin à 16 heures, place de Maringues à Kelze, Henri SATTLER bourgmestre d'Hofgeismar, Reinold JÄGER adjoint de Kelze et Gérard SANCIAUT adjoint de Maringues représentant Bernard FAURE signaient la charte du 25^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux cités.

La délégation a participé à toutes les manifestations de ces trois journées et a visité les deux cités et bien sûr le cimetière de Kelze avec les tombes portant des noms de famille de Maringois.

La délégation a également visité le musée de la ruralité dans le village de Kelze.

Les habitants du village ont ouvert, dans une grange réaménagée un musée sur la ruralité et sur l'histoire du jumelage avec photos, articles de presse, arbres généalogiques et témoignages.

C'est au cours de ces manifestations que le bourgmestre d'Hofgeismar a annoncé la venue d'une délégation pour la fête de Maringues en septembre.



Le Recensement , chacun de nous y trouve son compte.

Toute la population de MARINGUES sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010



La commune de Maringues, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. Maringues est recensé en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans votre logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les questionnaires doivent être remis à l'agent ou retournés à la mairie.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles.

Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires,
contactez votre mairie au 04 73 68 70 42**

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr

Direction générale des finances publiques

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) a informé les usagers dans son communiqué du 6 octobre dernier, de la circulation de courriers électroniques frauduleux adressés par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'en-tête du ministère du Budget.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles, notamment un numéro de carte bancaire, en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

La DGFIP, informée que des envois de courriers frauduleux continuent à être réalisés, tient à rappeler qu'elle ne fait jamais des envois sous cette forme aux contribuables pour leur demander des informations. Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

Elle engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages. Elle recommande également de ne pas les ouvrir pour éviter une diffusion automatique à un nombre plus important de destinataires et à les supprimer systématiquement.

La DGFIP précise enfin qu'elle a déposé plainte à la demande d'Eric WOERTH, ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, et qu'une enquête judiciaire est en cours.

Contacts

Agnès BRANDOMIR - Tél. 04 73 43 11 61 - Fax : 04 73 90 86 38
Mail : agnes.aurine-brandomir@dgfip.finances.gouv.fr

Annick GIRODON - Tél. 04 73 41 30 37 - Fax : 04 73 91 76 43
Mail : annick.girodon@dgfip.finances.gouv.fr



10 ans d'existence



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

Le 10^{ème} anniversaire de la création de la Communauté de communes a été célébré le samedi 11 juillet 2009 à Maringues.

Cette journée a débuté par un accueil des habitants au siège de la Communauté de communes afin de présenter une exposition relatant les 10 ans d'actions de Limagne Bords d'Allier.

Pour cette occasion, six panneaux ont été réalisés :

« **En route pour l'avenir** », « **Agir pour l'environnement** »,
« **Entreprendre** », « **Grandir** », « **Habiter** » et « **Vivre** ».

Une conférence à thème a été animée par Michel GUEGAN, Président de la 1^{ère} Communauté de communes de France (Val d'Ouse et de Lanvaux Morbihan), initiateur des « Com-Com » dans le Puy-de-Dôme. Ensuite, un lâcher de ballons a eu lieu devant les locaux de la Communauté de communes, ainsi qu'une exposition de dessins par les enfants des écoles et de l'accueil de loisirs au marché couvert. Un concert a été donné par l'Orchestre d'Harmonie « Les Enfants de la Limagne » et la Chorale Amadeus.

A l'issue de cette journée, les élus ont remercié les habitants et les ont conviés à se réunir autour d'un cocktail.



Nettoyons la nature !



La Communauté de communes Limagne Bords d'Allier a organisé pour la 1^{ère} fois une opération « NETTOYONS LA NATURE », le samedi 26 septembre 2009 sur les 5 communes du territoire en partenariat avec le groupe Leclerc et le Syndicat du Bois de l'Aumône.

Cette journée d'action a permis d'effectuer un ramassage collectif des déchets sauvages en milieux naturels et urbains. A cette occasion, des sacs poubelles, teeshirts et gants ont été distribués aux bénévoles.

A l'issue de cette opération, un buffet froid a été offert à tous les participants à la salle des fêtes de Saint Denis Combarbazat.

110 personnes étaient au rendez vous et 5 tonnes de déchets ont été collectés ce jour là.

Merci encore à tous les participants.

Un nouveau service

La collecte des déchets médicaux est un service mis en place pour tous les administrés du territoire. Le système de tri des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), va permettre aux personnes en auto-traitement de déposer leurs déchets (objets piquants, coupants, tranchants) à la Maison de Retraite « L'ombelle » à Maringues, le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h.

La Société COLLECTE MEDICALE assurera ensuite le transport pour l'élimination et la destruction des déchets à risques.

Contacts

**Communauté de communes
Limagne Bords d'Allier :**

3 place François Seguin
63350 MARINGUES

Tel : 04.73.68.71.80

Fax : 04.73.68.74.37

E-mail : limagne-bords-allier@wanadoo.fr